

# Le 24 juin

## A enjeux historiques, mobilisation historique !

**Le gouvernement a la ferme volonté de faire payer la réforme des retraites aux seuls salariés et retraités : report de l'âge légal à 62, 63 ans, allongement de la durée de cotisation, maintien de la décote, remise en cause de la catégorie active dans la Fonction publique, balayant d'un revers de main la reconnaissance de la pénibilité, remise en cause de tous les droits de départ anticipé.**

Le gouvernement martèle que puisque l'on vit plus longtemps, il faudrait travailler plus longtemps. La CGT récuse l'idée que les salariés qui n'ont que leur force de travail pour vivre seraient condamnés à travailler jusqu'à ce que mort s'ensuive. La France est un pays qui crée des richesses, elles doivent profiter à ceux qui les créent.

Les réformes 1993 et 2003, qui ont déjà allongé la durée de cotisation, n'ont pas réglé le financement de nos régimes de retraite. Par contre, les retraités payent le prix fort : l'OCDE a chiffré la baisse du niveau des pensions à plus de 20%.

Comment demander aux salariés de travailler plus longtemps alors que les jeunes subissent un taux de chômage de 20% et que le taux d'emploi des salariés de 55 à 59 ans n'est que de 44 % ?

Dans la Fonction publique, c'est la poursuite de suppressions massives d'emplois avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant

à la retraite. Un véritable dynamitage de la Fonction publique !

Le rapport du COR montre que la raison fondamentale de la dégradation de l'équilibre financier des régimes est la chute de l'emploi : 680 000 emplois détruits en 2009, une baisse historique de la masse salariale de 1,4 %. **La crise coûterait à elle seule plus de 600 milliards d'€ aux régimes de retraite. Il n'est pas question que les salariés qui ne sont en rien responsables de la crise en paient le coût.**

**Augmentation des cotisations dans la Fonction publique, véritable hold up !**

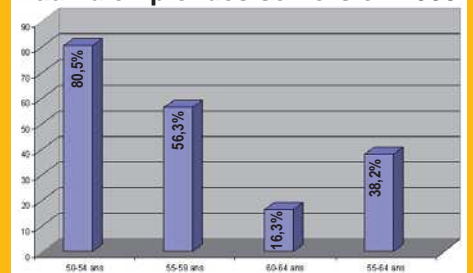
Sous couvert d'équité avec les salariés du privé, le gouvernement envisage d'augmenter le taux de cotisation retraite d'environ 3 points et passer de 7,85 à 10,55 %. Il poursuit sa politique de division entre les salariés du public et du privé.

Rappelons qu'un fonctionnaire territorial ne cotise que

**53%** des français estiment « *que l'on peut très bien garantir notre système de retraite sans avoir à augmenter pour le moment la durée de cotisation ou repousser l'âge légal de départ à la retraite* »

Baromètre BVA pour les Echos

Taux d'emploi des seniors en 2008



**300 000**

suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'ici 2012

**1 million**

d'emplois = 5 milliards de cotisations supplémentaires.

**120 milliards**

d'euros de rémunérations échappent aux cotisations sociales.

Cour des Comptes.

La mise à contribution des revenus financiers rapporterait chaque année

**20 milliards** d'euros.

sur son régime de base (CN-RACL) hors Erafp, alors que son collègue du privé cotise sur son régime de base et sur les régimes complémentaires (Arrco, Agirc...) qui englobent toute la rémunération (10,55 % dont 3 % pour la complémentaire).

L'objectif du gouvernement est de faire croire que le niveau des pensions des fonctionnaires est beaucoup plus élevé que dans le privé, ce qui est faux !

Monsieur TRON a déjà annoncé que l'augmentation de la cotisation dans la Fonction publique se fera sans rattrapage salarial alors que les fonctionnaires ont déjà subi

une perte de pouvoir d'achat du point d'indice de 9,18 % du 1<sup>er</sup> janvier 2000 à avril 2010. Pourtant, dans son document d'orientation « *Engagement n°6 : écarter toute solution qui baisserait le niveau de vie des français...* », le gouvernement s'est engagé à ne pas réduire le pouvoir d'achat.

Pour la CGT, l'augmentation de la contribution des fonctionnaires ne peut se concevoir sans une revalorisation du point d'indice et d'une politique de l'emploi ambitieuse.

Les solutions durables de financement de nos régimes de retraites se trouvent ailleurs que dans les poches des fonctionnaires.

Les exonérations de cotisations patronales coûtent aujourd'hui plus de

# 30 milliards

d'euros par an aux finances publiques. C'est 10 Mds d'euros qui pourraient revenir aux régimes de retraites.

Montant mensuel de la retraite de droit direct	Privé (2008)	FPT (2009)
Hommes	1 426	1 326
Femmes	825	1 109
TOTAL	1 122	1 204



## La CGT revendique :

- Pour tous, privé et public, le droit à la retraite à 60 ans à 75 % pour une carrière complète, avec une meilleure prise en compte de la pénibilité et aucune pension inférieure au SMIC revendiqué par la CGT.
- Un financement mettant fortement à contribution les profits et les hauts revenus.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.
- Un plan de titularisation, la résorption de la précarité, une limitation stricte du recours au non-titulariat, l'abrogation des dispositions autorisant l'intérieur.
- Des finances publiques permettant de répondre aux besoins de la population et à l'intérêt général, ce qui implique le refus de tout gel.

Réforme des retraites, annonce du gel des dépenses publiques sur 3 ans : **le gouvernement entend bien faire payer la crise aux seuls salariés** alors que les entreprises du CAC 40 affichent des profits sans précédent.

Le **24 juin**, nous devons massivement nous opposer à ces politiques injustes socialement et contre productives économiquement par des arrêts de travail et participations aux manifestations.